

CIBLE

Paradoxes

Qu'il s'agisse du projet de loi sur le statut des étrangers ou de la réforme à venir du code de la nationalité, le gouvernement ne cesse d'aligner de dangereux paradoxes. On ne peut à la fois se plaindre qu'il y aurait «trop d'étrangers» (en fait pas plus qu'en 1930) et rendre plus difficile l'obtention de la nationalité française. On ne peut à la fois, comme le souligne Me Jouffa dans ce numéro, prétendre combattre l'insécurité dans le pays et, en même temps, déstabiliser la communauté immigrée.

Ces paradoxes trouvent leur origine dans une très basse démagogie. Ils témoignent aussi de l'absence de culture historique de nos actuels gouvernants. On a presque honte à leur rappeler que, depuis mille ans, la France a toujours été une terre de mélange, et que la diversité entre dans la définition même de notre pays. On a presque honte à leur rappeler que, jusqu'à la Révolution française, la France savait vivre dans la complexité, et laissait exister divers degrés d'appartenance à la communauté qu'elle constituait. Il y avait le royaume, il y avait des nations et des peuples, et leur intégration à l'ensemble français se faisait au fil du temps, dans le respect des statuts et des droits. Le nationalisme est né d'une simplification abusive. La xénophobie aussi.

BRADERIE

La télévision mise à l'encan



Chirac

Premier bilan

(p. 12)

Libertés

Entretien avec Yves Jouffa

(p. 6-7)

Pourquoi pas Un ministère de la paix ?

L'idée m'est suggérée par le nouveau gouvernement soudanais qui comprend un « ministère de la Paix et du Congrès constitutionnel ». Certes il s'agit en l'occurrence de trouver une solution à la rébellion du sud. Mais le précédent est là !

Jusqu'au Front Populaire, nous comptons un ministère de la Guerre. Il fut rebaptisé « ministère de la Défense nationale et de la Guerre » pour finalement abandonner le second terme... après la guerre. Sur cette lancée, aucun gouvernement n'a jamais osé créer un ministère de la Paix, même sous couvert d'un ministère existant tel que « ministère des Affaires étrangères et de la Paix » ou l'inverse. Pourquoi ?

La première objection est, comme toujours, technique : pour qu'il y ait ministère, il faut un domaine à gérer qui soit spécifique ; la plupart des administrations ont parmi leurs attributions le maintien ou la recherche de la paix. Mais cette dispersion n'entraîne-t-elle pas un défaut de cohérence d'autant qu'aucun ministère ne s'y attache à titre principal ? La paix n'est pas un succédané d'autre chose ; elle ne se ramène pas non plus au désarmement ou au développement ; elle n'est pas

Orwel avait imaginé dans son « 1984 » un ministère de la Peur. On s'en est rapproché ces dernières semaines. Il faudrait pourtant sortir de cet état de prostration que nous nous sommes imposés à nous-mêmes sous les formules de « guerre impossible, paix improbable » de Raymond Aron ou de « ni paix ni guerre » dont Hélène Carrère d'Encausse vient de révéler la signification toute différente que lui donne l'Union soviétique. Un « ministère de la Paix » pourrait être une des voies.

la non-guerre. La paix, comme la guerre, possèdent leur logique propre, leurs armes propres. « Elle doit être non pas seulement souhaitée mais rigoureusement voulue » disait de Gaulle en août 1967.

La seconde objection est électorale : pour qu'un nouveau ministère se crée, il faut un groupe de pression : agriculture, artisanat, écologie, femmes... Or la France ne compte pas ou guère de « pacifistes ». Quoi qu'il en soit ce serait se tromper gravement que d'assimiler paix et pacifisme. Il ne s'agit pas de vouloir la paix pour la paix mais parce que nous aurions intérêt à la paix plutôt qu'à la guerre, donc de chercher cet intérêt qui n'est pas si évident et doit être soigneusement géré et entretenu comme un patrimoine. C'est la même question que nous nous

posons régulièrement vis-à-vis de l'URSS : si elle trouve son intérêt dans la paix ou plutôt dans la guerre et ce qu'il convient de faire en conséquence ?

« FAITES UN ROI, SINON FAITES LA PAIX »

Titre d'un livre du député socialiste Marcel Sembat en 1913

Un royaliste français peut vouloir la paix parce que la peur de la guerre soude les blocs, ou parce qu'à cause de sa géographie la France est la plus vulnérable, ou parce que c'est l'enseignement de l'Eglise. Mais en tant que royaliste, il la voudra parce que la cause de la paix est intimement liée à celle de la royauté française à travers l'histoire et aux diverses ten-

tatives de restauration (ou d'instauration) depuis 1814. Pierre Boutang dans son « Maurras » dit que la guerre de 1914 a interrompu un mouvement de retour à la monarchie et finalement sauvé la IIIème République. La même guerre a ensuite suscité des « hommes d'action » qui l'ont desservi lorsqu'il s'est agi de faire la paix en 1918, ce qui avait frappé le grand ethnologue Hocart*, sans parler de Bainville. Elle a enfin amené les dictateurs plutôt qu'un roi.

La réponse à la question de savoir pourquoi il n'y a pas de ministère de la Paix revient ainsi à se demander pourquoi il n'y a pas le Roi : le vrai ministre de la Paix est le Roi.

Yves LA MARCK

* Le vote « pacifiste » existe dans tous les autres pays européens où la politique étrangère est devenue plus ou moins une section de la politique intérieure. C'est donc un vote « flottant » que chaque parti peut attirer. En France, selon Henry Kissinger, c'est différent pour deux raisons : 1/ « Par éducation et tradition historique, les Français sont plus cyniques » (sic), 2/ « Ils considèrent que la défense est un problème français, non un problème américain ».

** « Rois et Courtisans », Le seuil, p. 245 : « Nous savons depuis 1918 que les meilleurs ministres de la guerre ne font pas les meilleurs ministres de la paix - et l'humanité est plus souvent en paix qu'en guerre ». C'est pour lui un argument en faveur de la monarchie.

royaliste ♦

SOMMAIRE : p.2 : Un ministère de la paix ? - p.3 Le Front popu a 50 ans - p.4 MM. les bradeurs, bonsoir ! - p.5 Ceux qui sèment le doute - p.6/7 Entretien avec Yves Jouffé - p.8 : Tête de Turc - p.9 : l'identité de la France - p.10 : Retour à Bénarès - Etat d'âme - p.12 : l'inconséquence chiraquienne.

RÉDACTION - ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57

Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Anniversaire

Le front popu a 50 ans

1 936 va profondément altérer l'image de la gauche, et lui donner un profil qui subsistera jusque dans le courant des années 70. La gauche d'avant 36 est en effet composée d'un Parti radical puissant, qui allie les idéaux de la Révolution française aux intérêts du petit patronat et de la paysannerie. Tout à côté se situent les socialistes de la SFIO. Le Parti communiste, lui, renvoie dos-à-dos droite et gauche en s'enfermant dans la stratégie «classe contre classe». 1936 entraîne une recomposition majeure: le PCF devient l'ardent défenseur de l'union et soutient Léon Blum, le Parti radical amorce son déclin. La sociologie électorale de la gauche bascule: elle se recentre sur la classe ouvrière et introduit l'un des facteurs d'échec du front populaire: la défection des classes moyennes. Idéologiquement, 1936 installe la référence marxiste au cœur de la gauche.

Le Front populaire va imprimer durablement dans l'opinion française deux images négatives de la gauche.

- L'image de la générosité qui se paye par l'incompétence. La politique de relance par l'augmentation du pouvoir d'achat conduit Blum à dévaluer dès l'automne. Les 12% de relèvement des salaires obtenus en juin sont rapidement effacés par l'inflation.

- L'image d'une gauche qui achoppe sur de trop profondes divisions, qu'elle masque par des proclamations unitaires. En 1938, le Front se disloque sur la politique économique et l'attitude à l'égard de la guerre civile en Espagne.

Le Programme commun sera le dernier *remake* du Front populaire. La gauche qui arrive au pouvoir en 1981 n'a plus grand rapport avec celle de 1936: elle dispose d'une durée

Sur les plans idéologique et politique, la gauche de 1986 n'a plus grand chose à voir avec celle de 1936. 50 ans après reste cette grande conquête de la classe ouvrière: la dignité.



■ Léon Blum, d'un marxisme bien dépassé aujourd'hui.

qui manquait cruellement à la SFIO, elle démontre sa capacité à maîtriser les processus économiques, jusqu'à devenir championne de la lutte contre l'inflation. Enfin, le problème de l'unité ne se pose plus, puisque le PS occupe presque seul l'espace politique à gauche, devant un PC qui décline aussi rapidement que le marxisme.

De façon apparemment paradoxale, la gauche de 1936 est infiniment moins ambitieuse, dans son programme et ses actes, que celle de 1981-86,

et à la fois autrement plus marxiste, dans ses analyses et ses perspectives. Léon Blum défend très doctement la «dictature du prolétariat», en des termes que pas un seul théoricien socialiste d'aujourd'hui oserait reprendre à son compte. Pour Blum, il y a deux idées-forces du marxisme qu'on ne peut mettre en cause sans se renier:

- la nécessité d'un passage gradué mais radical d'un système économique à un autre,

où les moyens de production seront collectifs,

- la certitude que cette évolution est inéluctable, car inscrite dans les lois de l'Histoire.

En 1986, aucun homme de gauche sérieux ne peut croire à cela. Le foyer idéologique d'où est né le Front populaire s'est éteint.

Le lien entre 1936-38 et 1981-86 est encore moins évident quand on regarde les politiques menées. Léon Blum, à la différence de François Mitterrand, ne propose ni ne conduit aucune grande réforme de structures. Les atteintes à la propriété capitaliste sont très limitées: transformation du statut de la Banque de France, nationalisation des usines d'armements, création d'un Office national interprofessionnel des céréales. Rien de comparable à la nationalisation de 9 grands groupes industriels en 81 ou à ce début de révolution qu'est la décentralisation. En marxiste de stricte obédience, Léon Blum estime qu'il ne faut pas anticiper sur la «conquête du pouvoir» par le prolétariat, mais qu'il faut se borner à introduire un peu plus de justice par «l'exercice du pouvoir».

Le Front populaire a permis ces indispensables réformes que sont les congés payés, les conventions collectives, la semaine de 40 heures, l'élection des délégués du personnel. Il n'a pas suscité de révolution dans l'ordre économique. Pourtant, 36 reste un chiffre magique, chargé d'images, alors que 81 ne semble porter que déception ou états d'âme. C'est que 1936 voit la reconnaissance de la dignité ouvrière, et que toutes les réformes économiques du monde n'ont plus guère de poids devant un tel bouleversement psychologique.

E.M.

Audio-visuel

Messieurs les bradeurs, bonsoir!

Qui se souvient de l'apostrophe sur laquelle Maurice Clavel claqua la porte d'un face-à-face truqué par la censure ?

C'était au temps où la télévision, née organe du pouvoir, naviguait à l'estime entre les coups-de-fil ministériels et la honteuse autocensure des âmes servies. Sous de Gaulle, Pompidou, et Giscard, la « voix de la France » n'était pas redevable à l'Etat de sa franchise, mais au gouvernement de sa conformité au discours officiel. La liste serait longue de ceux qui, non seulement dans l'information, mais jusque dans la création artistique, firent les frais de la pointilleuse sélection des thèmes et des genres imposés et furent secrètement ou publiquement exclus.

C'est alors qu'il faisait bon rêver d'un éclatement de la monstrueuse et coûteuse machine-à-décerveler, voire d'une privatisation qui eût fait contrepoids à l'accablante « gidouille » de l'Ubu étatique. Mais le mieux eût été que l'Etat lui-même se réformât et, se recentrant sur ses missions propres, rétrocède aux médias leur autonomie.

Par la grâce de l'Histoire, lancée qu'on le veuille ou non depuis vingt ans dans un processus de déconcentration qui

n'a cessé de prendre à contrepied nos gouvernants, le désengagement s'est peu ou prou accompli.

UNE EMANCIPATION A ACHEVER

D'abord, par le démembrement de l'ORTF en six sociétés distinctes, puis en accéléré sous le gouvernement des socialistes où l'on a vu naître les radios libres locales, s'instituer la Haute Autorité pour régler la répartition des fréquences, la conformité au cahier des charges, et nommer librement les directeurs de chaînes, enfin, trois nouvelles télévisions apparaître: Canal Plus, la Six et la Cinq aux capitaux purement privés. François Mitterrand, qui veilla personnellement à ce remodelage du paysage audiovisuel, administrait ainsi la preuve que son socialisme avait dépouillé l'obsession étatiste au profit du concept d'économie mixte; ce qui suppose à la fois la rupture du monopole au profit du privé et le maintien d'un secteur de service public dynamisé par cette concurrence.

Certes, les conditions d'attribution de la Cinq au tandem Seydoux-Berlusconi ont manqué de transparence. Certes, les différentes sociétés traînent encore après elles bon nombre de pesanteurs héritées de l'ORTF, et notamment de blocages syndicaux dont les « nationalisées » comme EDF et Renault paraissent être les victimes expiatoires. Certes, les sociétés de programme gémissent sous un cahier des charges aux contraintes improductives. Et notamment à l'égard de la SFP à qui elles sont forcées de commander jusqu'à 60% de leur volume annuel de création, à des prix presque doubles du marché - contrainte qui, à elle seule, explique la décadence en heures des productions françaises et, corrélativement, l'envahissement des sous-produits américains. Certes, il y avait encore beaucoup à faire pour combler les vœux des soixante-huitards encerclant la Maison de la Radio et « libérer » enfin « l'ORTF ».

Après tout, ce programme de réforme convenait assez bien à un gouvernement d'alternance dont l'esprit libéral eût achevé l'ouvrage des néo-socialistes: élargir les pouvoirs de la Haute Autorité, par là l'indépendance de gestion des directeurs de chaînes, rendre à l'audiovisuel public et privé toute sa marge d'initiative à l'intérieur d'un cadre que seul l'Etat peut et doit définir. Et là où il le fallait depuis longtemps, trancher le noeud gordien du monopole injuste et des rentes de situation inacceptables.

LE NON-SENS

En accepter l'augure comme certains l'ont fait, c'était se méprendre sur les hommes de la nouvelle équipe, avoir oublié leur passé, et se

faire illusion sur leur capacité à forger dans l'action une synthèse supérieure de leurs trop divergents appétits. Le RPR a sa coutume, qui est de ne concevoir les médias qu'à son pied; l'UDF berce hypocritement ses rêves d'une expression publique enfin libérée par la pure et simple « loi du marché » capitaliste. La carpe et le lapin. Bonaparte et Monsieur Homais.

De l'avant-projet de François Léotard déposé le 6 mai, prévoyant la cession de TF1 au privé, la scission de FR3 en deux, la transformation de la SFP et de TDF en sociétés commerciales où l'Etat resterait majoritaire, il n'y avait quasiment rien à retenir de sensé. Et déjà, il ne reste pas grand'chose. Sous la double poussée d'une opinion inquiète et d'Edouard Balladur reconquérant, FR3 est aux oubliettes, et TF1 ne serait dépecée qu'entre 50% de capitalistes, 10% de membres du personnel, et 40% d'actionnaires issus du public-même.

Façon sournoise de brader à un consortium de copains et coquins (car quoi de plus aisé que d'avoir à sa botte le nombre nécessaire d'actionnaires « populaires » ?) la vraie « chaîne de référence » des médias français ? Car l'ensemble du projet ne semble tenir qu'à cela et faire chienlit des soucis exprimés plus haut.

Comme tous les gouvernements précédents - socialistes compris - les libéraux reculent devant l'assainissement du monopole de production SFP. Or, la maison des Buttes-Chaumont, forte des meilleurs techniciens de l'audio-visuel, réduite en peu de temps de 2.700 à 2000 employés, perdrait avec TF1 45% de son volume de commandes. La transformation en société commerciale à majorité étatique est, dans ces



■ François Léotard : l'esprit libéral ne l'a pas vraiment inspiré.

Scandale

Ceux qui sèment le doute

conditions, une façon vergogneuse de nationaliser sa faillite. Alors qu'il eût fallu favoriser la naissance d'une demi-douzaine de petites sociétés indépendantes autour du potentiel technique de la rue des Alouettes, et les mettre en concurrence pour un certain volume de production française, imposé par cahier des charges aux chaînes tant publiques que privées.

Quant à TFI, retirer au patrimoine public l'équivalent de la « Maison de Molière » de la jeune tradition télévisuelle française ne peut s'expliquer que par l'obsession d'avoir « réglé ses comptes » à quelques boucs émissaires impénitents, comme Polac ou même ce farceur mondain de Mourousi. Il est vrai que les 2.500 employés ne seront que mollement défendus par FO déjà complice et qu'une fois encore, la CFDT sera seule au créneau. Et puis, il y a Hervé Bourges, homme libre plus gênant à son poste qu'un directeur PC dans le métro.

Alors, que dire de cette « réforme ». Et qu'en faire ? Baisser les bras de honte, ou serrer les poings de colère en espérant que ce gâchis contradictoire, qui n'arrangera même pas, à terme, les affaires politiques libérales, n'est pas définitivement inamendable.

Messieurs les bradeurs, bonsoir ! Si les événements déjà de si loin vous dépassent, c'est que vous les avez bêtement, ou cupidement, désorganisés.

Luc de GOUSTINE

«A propos de «loi du marché», noter la réponse indignée de M. Léotard à Mme Giroud lors d'une récente «Heure de vérité»: «Vous trouvez normal que l'Etat possède la télévision, et vous vous offusquez à l'idée que M. Hersant en fasse autant!». Nous voilà instruits sur le «sens de l'Etat» du futur candidat à l'Elysée.

«cf. Georges Fillioud dans «Le Monde» du 7 juin 1986.

Peu à peu, l'affaire Faurisson s'était effacée des mémoires. C'est maintenant par Henri Roques que le scandale renaît.

De tous temps, de prétendus chercheurs ont tenté d'établir les théories les plus folles, de nier les faits les mieux établis. Ils ne s'attiraient d'ordinaire que pitié ou mépris. Une thèse récusant le témoignage d'un officier nazi sur l'extermination des juifs et jetant par conséquent le doute sur la réalité de l'holocauste, serait à considérer sous l'angle des obsessions maniaques si elle constituait un phénomène isolé. Tel n'est pas le cas :

- la thèse présentée à la sauvette à Nantes, a été soutenue devant un jury composé de membres de l'extrême-droite, comme Thierry Buron, qui milita au Parti des Forces Nouvelles, Jean-Claude Rivière, qui appartient au GRECE, Jean-Paul Allard et Pierre Zind qui sont au moins sympathisants de ce groupe.

- c'est au moment où le scandale éclate que la librairie gauchiste «La vieille taupe» s'offre des encarts publicitaires rappelant qu'elle diffuse des ouvrages révisionnistes, notamment ceux

de Paul Rassinier. Cette librairie avait pris parti pour Faurisson, au moment où cet étrange professeur publia ses théories.

On retrouve donc l'alliance «objective» entre la pire extrême-droite et l'extrême-gauche la plus ringarde, qu'Alain Finkielkraut avait analysée et expliquée dans un livre qu'il faut lire et relire (1). Bien sûr, la thèse d'Henri Roques est à proprement parler insoutenable, comme celles de Rassinier et de Faurisson. Bien sûr le doute n'est pas possible quant à la réalité des chambres à gaz et d'ailleurs Henri Roques et ses amis ont affirmé, devant l'ampleur du scandale, qu'ils n'avaient aucune intention maligne. Pourtant, le doute risque de se répandre, parce qu'il est soigneusement entretenu par des gens qui ont intellectuellement intérêt à nier l'extermination des juifs. Pour les uns, il s'agit de laver le nazisme de son plus épouvantable péché. Pour d'autres, il faut tenter d'établir une stricte égalité entre les totalitarismes nazi et stalinien. Ou encore de faire preuve de «lucidité», de bousculer les «tabous», de renverser les évidences. D'où une complicité de fait entre les deux extrémismes.

Ces jeux intellectuels seraient scandaleux, mais pas dangereux, si toutes les barrières au racisme et à l'antisémitisme demeuraient. Nous savons qu'elles sont en train de tomber et que tout le travail de remise en question de la vérité de l'holocauste accroît le risque d'une nouvelle explosion de racisme.

Sylvie FERNOY

(1) «L'avenir d'une négation» (Seuil 1982). Voir aussi «L'Allemagne nazie et le génocide juif» (Seuil 1985).



avec Yves Jouffa

Pour les libertés

Royaliste: Avant de parler des projets de l'actuel gouvernement, je souhaiterais que nous revenions sur la politique de M. Badinter, qui a été critiquée très vivement avant de faire l'objet d'un large consensus. Comment analysez-vous la politique de l'ancien Garde des Sceaux ?

Y. Jouffa: Je dois vous dire que je ne suis pas tout à fait objectif car j'ai participé à l'élaboration de cette politique, notamment en matière pénale. Je considère que Robert Badinter et le gouvernement dont il faisait partie ont réalisé des réformes de portée historique, qui ont porté l'état de droit en France à un niveau très élevé dans la communauté internationale - ce qui est d'ailleurs reconnu à l'étranger.

Pour la Ligue des Droits de l'Homme, certaines de ces réformes sont tout à fait essentielles, notamment la suppression de la peine de mort et la suppression des tribunaux militaires en temps de paix, que la Ligue réclamait depuis le début du siècle. Il faut aussi rappeler la suppression de la Cour de Sécurité de l'Etat (juridiction d'exception politique), celle de la loi anti-casseurs qui établissait dans notre droit pénal la responsabilité collective qu'on ne trouve que dans le droit des pays totalitaires, la profonde modification de la loi dite «sécurité et liberté» à l'inspiration de laquelle on revient hélas maintenant. Il ne faut pas non plus oublier la ratification de l'article 25 de la Convention européenne de protection des droits de l'homme qui permet à un individu de porter plainte contre le gouvernement français. D'autres réformes ont fait moins de bruit, mais sont aussi très importantes: par exemple la suppression des Quartiers de haute sécurité (que l'on dit vouloir rétablir, ce qui à mon

avis serait une folie) ou encore la modification du serment de l'avocat par suppression de sa partie politique qui était extrêmement dangereuse.

Donc la politique de réforme a été très importante. Elle a marqué l'histoire de notre droit, sans qu'on puisse d'ailleurs la considérer comme une innovation totale: elle va dans le sens de toute l'évolution du droit pénal depuis la Libération, elle a accéléré un mouvement historique qui n'a été interrompu que pendant la courte période où M. Peyrefitte a été Garde des Sceaux.

Royaliste: C'est également une œuvre inachevée...

Y. Jouffa: C'est vrai. Par exemple, Robert Badinter n'a pas réalisé le Tribunal de l'application des peines auquel nous tenions beaucoup. Un autre projet a été abandonné après consultation des magistrats notamment: il consistait à créer une procédure d'appel pour les affaires d'assises car vous savez que quelqu'un qui est condamné à quinze jours de prison avec sursis peut faire appel alors qu'un condamné à quinze ans de prison ne le peut pas. C'est donc une œuvre inachevée, en grande partie parce que le Garde des Sceaux n'a pas obtenu les crédits qu'il aurait dû avoir: le budget de la Justice dans notre pays est indigne d'un grand pays démocratique et Robert Badinter n'a pas pu bénéficier d'une augmentation substantielle de crédits. Echec aussi en ce qui concerne le surpeuplement des prisons, mais je ne pense pas qu'on puisse maintenant résoudre cette question...

Royaliste: Justement, plusieurs projets de loi ont été récemment adoptés par le gouvernement en ce qui concerne la procédure judiciaire, la délin-

quance, les étrangers, et les contrôles d'identité. Quel jugement portez-vous sur l'esprit de ces projets ?

Y. Jouffa: Je constate que c'est un renversement complet de la politique pénale qui avait été menée depuis 1981 et, comme je le rappelais tout à l'heure, depuis la Libération. Les projets du gouvernement sont très dangereux pour les libertés individuelles et je crains qu'ils ne résolvent pas les problèmes de sécurité. Quant à la sécurité,



■ Maître Yves Jouffa.

je crois d'ailleurs qu'il faut relativiser les choses. Les dernières statistiques fiables - celles de 1983 - montrent qu'il y a moins de 400 crimes crapuleux par an, alors qu'il y a plus de 11.000 morts chaque année sur la route. N'y a-t-il pas là une priorité ? Pour en revenir aux crimes de sang, on s'aperçoit que l'abolition de la peine de mort ne favorise par leur augmentation, que ce soit en France ou à l'étranger. Cela dit,

Devant les menaces que les projets gouvernementaux et l'idéologie sécuritaire font courir aux libertés individuelles, nous avons été interroger Yves Jouffa, avocat à la cour de Paris, ancien membre du conseil de l'ordre, président d'honneur de l'amicale des anciens internés et déportés du camp de Drancy, depuis 1984 dixième président de la Ligue des Droits de l'Homme.

le problème de l'insécurité est réel, mais il est attisé par une certaine presse et il a constitué un excellent fond de commerce pour certains membres de l'ancienne opposition. Ils ont pris une très grave responsabilité en développant, dans les esprits, le sentiment de l'insécurité.

Royaliste: Que pensez-vous des contrôles systématiques d'identité ?

Y. Jouffa : Ces contrôles sont pratiqués par une police qui anticipe sur une loi qui n'est pas encore votée. Beaucoup de personnes, qui ne sont pas politisées, commencent déjà à trouver ces contrôles intolérables. Je ne parle même pas des jeunes gens et jeunes filles arrêtés aux Halles parce qu'ils auraient été dans une situation de danger moral et qui n'ont pu téléphoner à leur famille...

"Les projets du gouvernement sont très dangereux pour les libertés individuelles"

Royaliste: Il y a aussi la question de la délinquance et de sa répression.

Y. Jouffa: Ce qui est en projet, c'est le rétablissement du délit d'association de malfaiteurs, qui risque d'entraîner des poursuites et des condamnations sur des intentions, ce qui est très dangereux sur le plan du droit pénal. Dans le même sens, l'extension de la procédure de comparution immédiate hors des cas de flagrance est très dangereuse elle aussi. Il est prévu que cette comparution aura lieu toutes les fois qu'il y aura charges suffisantes: cela signifie qu'on va juger des gens sur la foi de simples rapports de police. Or l'expérience du pénaliste que je suis démontre que très souvent l'instruction de

l'affaire par un juge permet de revenir sur des faits qui paraissaient acquis par la police. On va donc juger à la sauvette et risquer des condamnations tout à fait injustes.

Royaliste: Et la fameuse peine de trente ans ?

Y. Jouffa: Vous allez me trouver immodeste mais je crois que la campagne immédiatement lancée par la Ligue des Droits de l'Homme sur ce projet n'a pas été inutile. Il ne s'agit plus d'une peine incompressible de trente ans, c'est une peine de sûreté mais elle pourra être réduite. Sur ce point, il faut corriger les... erreurs de l'actuel Garde des Sceaux qui prétend que sous Badinter les personnes condamnées à perpétuité sortaient au bout de quatorze ans. C'est parfaitement inexact. La peine de sûreté était de quinze ans. Le temps de déposer et de faire examiner la demande de réduction, cela faisait dix-sept ans et je peux vous affirmer sans crainte d'être démenti que les statistiques de la Chancellerie démontrent que la moyenne de sortie des personnes condamnées à la perpétuité se situe entre dix-huit et vingt ans.

Dans le domaine de l'application des peines, on va instituer un système tel qu'il met pratiquement fin à toutes les mesures individuelles. Celui

qui demande une permission de sortie pour aller aux obsèques de son père ou au mariage de sa fille n'a pas grand'chance de se la voir accorder en raison de l'encombrement des tribunaux et de la possibilité d'appel du Parquet. Mais je ne suis pas sûr que cette mesure soit conforme à la Convention européenne puisque seul le Parquet aura droit d'appel et qu'il n'est pas dit que l'intéressé pourra être assisté d'un défenseur.

Royaliste: Plusieurs mesures concernent la situation des étrangers...

Y. Jouffa: La plus grave à mon sens concerne ce que les juristes appelle le *jus soli* par opposition au *jus sanguinis*. Le *jus soli*, c'est le droit à la nationalité française pour un

jeune né en France de parents étrangers. Si on faisait la liste de toutes les personnalités des arts, de la science, de la médecine et même de la politique, qui ont bénéficié du *jus soli*, le résultat serait impressionnant. On veut le supprimer, alors que l'intérêt de notre pays est d'intégrer (je ne dis pas assimiler) ceux qu'on appelle, faute de mieux, les immigrés de la seconde génération. Or on va les rejeter. Cette mesure va créer un tel sentiment d'insécurité dans le milieu immigré que les immigrés vont effectivement devenir un élément d'insécurité dans la population française. A cela, il faut ajouter d'autres mesures qui vont malheureusement dans le même sens. Ainsi, Robert Badinter avait judiciarisé la reconduite à la frontière: l'intéressé, par une procédure dont on a parfois contesté le caractère expéditif, pouvait, avec l'assistance d'un avocat, s'expliquer devant des juges, et parfois démontrer des choses que la police n'avait pas pu ou pas voulu voir. Maintenant, c'est l'administration qui décide, c'est-à-dire pratiquement l'arbitraire de la police.

Autre chose: les associations étrangères qui sont possibles depuis 1981: le critère très vague de danger qui va permettre de les dissoudre est inutile dans le cadre de la lutte anti-terroriste puisqu'il est toujours possible - on l'a fait - de dissoudre une association qui représente un danger sur ce plan. La nouvelle loi risque d'entraîner des dissolutions, pour raisons diplomatiques, d'associations (les opposants africains par exemple) qui ne représentent aucun danger. Nous sommes vraiment devant une réaction, au sens étymologique du terme.

Royaliste: Que pensez-vous du droit de vote des immigrés aux élections locales ?

Y. Jouffa: Une des originalités de l'organisation que je préside est d'avoir lancé cette idée de participation des immigrés aux élections locales, parce que ce serait un puissant facteur d'intégration et d'anti-racisme. Vous savez que le Président de la République, qui est venu à notre dernier congrès, s'est montré favorable

à cette mesure, qu'il a de nouveau évoquée pendant la campagne électorale. Ce qui prouve que c'est un homme de très grand courage.

Royaliste: Quel est aujourd'hui le rôle de la Ligue des Droits de l'Homme ?

Y. Jouffa: Vous savez que je suis le dixième président de la Ligue. Elle a été créée en 1898 et c'est la plus ancienne organisation humanitaire du monde, ce qui ne l'empêche pas d'être bien vivante et de beaucoup recruter, surtout chez les jeunes. Née au moment de l'affaire Dreyfus, la Ligue a exprimé, une réaction d'intellectuels, qui n'étaient pas tous de gauche. On ignore en général que son premier président, Ludovic Trarieux, sénateur modéré de la Gironde et ancien Garde des Sceaux, était un homme que je situerais aujourd'hui à droite puisqu'il s'était notamment élevé contre les lois syndicales...

Depuis l'affaire Dreyfus, la Ligue jouera un rôle important comme contre-pouvoir dans la République, donc hors des contraintes gouvernementales. Le combat pour les droits de l'homme doit en effet se situer hors des contraintes gouvernementales comme je l'ai rappelé à l'occasion de la nomination de M. Malhuret au secrétariat d'Etat aux droits de l'homme. Aujourd'hui, la Ligue est le lieu de rencontre privilégié de tous les hommes et de toutes les femmes, sans distinction d'origines, de conceptions philosophiques ou même de partis, qui entendent se consacrer à la défense des principes définis par la Déclaration de 1789, par celle de 1793, et par la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Ligue a également une action sur le plan international, soit directe, soit dans le cadre de la Fédération internationale des droits de l'homme qui intervient notamment par des missions d'observateurs judiciaires (quand on les permet !) en cas de violation des droits fondamentaux, que ce soit à l'Ouest, à l'Est, au Nord ou au Sud, ce qui est une originalité certaine.

propos recueillis
par Bertrand Renouvin

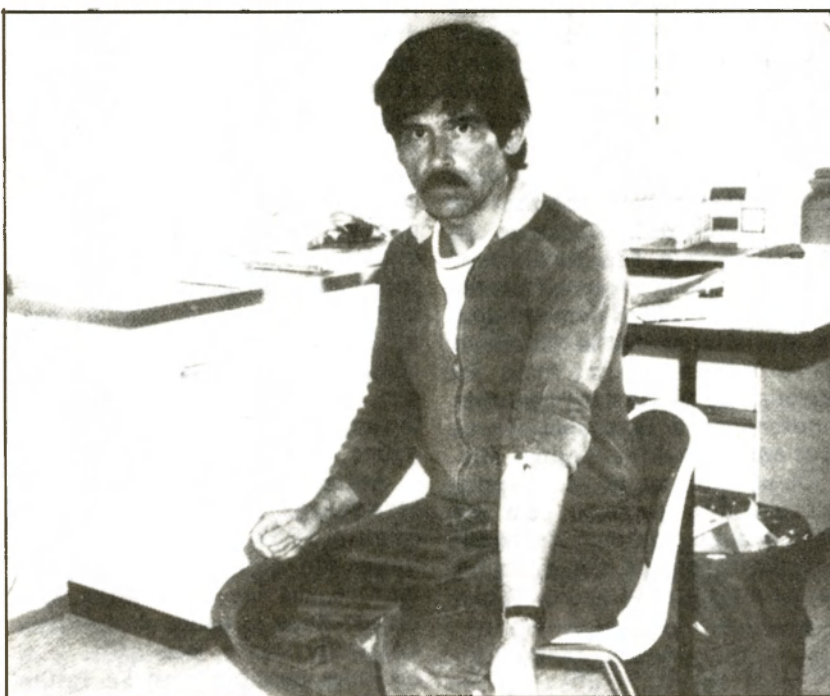
Descente aux enfers Tête de Turc

Pour décrire les conditions d'existence des Turcs en Allemagne, Gunter Wallraff est devenu immigré parmi les immigrés.

deux millions d'exemplaires en quatre mois, a entraîné l'Allemagne tout entière dans une vaste et salubre introspec-

Gunter Wallraff est en Allemagne un phénomène. Il pousse le journalisme d'investigation jusqu'à jouer des personnages fictifs, pour mieux comprendre son sujet. Il est ainsi devenu pigiste dans la presse à sensation ou vendeur d'armes, au gré de ses enquêtes. Son dernier rôle a été le plus difficile: se laissant pousser la moustache, cheveux teints, lentilles noires, il est devenu deux années durant, l'un des 1,5 million d'immigrés turcs en R.F.A.

C'est la ronde des sales boulots qui commence: dans un Mac-Donald, on lui fournit une tenue sans poche, pour qu'il n'encaisse pas de pourboire. Chez Thyssen, l'un des groupes sidérurgiques les plus modernes d'Europe, il est embauché au noir, sans aucune couverture sociale. Le travail dans les cokeries est pénible et dangereux, il s'effectue en violation des règles élémentaires de protection. Pour survivre, Gunter Wallraff, alias Ali Sinirlioglu, devient journaliste dans une ferme, où un seau fait office d'installation sanitaire. Vendre sa force de travail ne suffit pas; il vend son corps à l'industrie pharmaceutique, devient un cobaye sur lequel on expérimente de nouveaux médicaments. Wallraff nous plonge dans un monde patronal transgressant en permanence les lois, bafouant la dignité humaine. Les entreprises de sous-traitance dans le bâtiment sont nos modernes négriers, puisant dans la main-d'œuvre immigrée pour la «louer» aux grandes firmes. Un ouvrier tunisien résume la situation: «les esclaves, on en prenait plus



■ Le faux Ali Sinirlioglu devenu cobaye de laboratoire.

soin que ça, avant. Un esclave, ça avait de la valeur, on voulait le faire durer le plus longtemps. Nous, ils s'en foutent qu'on dure longtemps. Y en a tellement d'autres qui attendent à la porte pour notre boulot !»

Le «coup» ultime de Wallraff, le plus saisissant, confirme bien ce dernier sentiment. A l'aide de comparses, il réussit à convaincre une boîte de sous-traitance de recruter un «commando-suicide», qui devra colmater une fuite dans une centrale nucléaire. L'exposition à la radio-activité est telle qu'il est prévu de rapatrier les Turcs une fois le travail réalisé, pour ne pas risquer le scandale. L'opération sera arrêtée à temps, mais le scandale n'épargnera personne à la sortie du livre.

Car «Tête de Turc», vendu à

tion sur le sort qu'elle inflige à ses travailleurs immigrés. Il en est ressorti une multitude d'initiatives, meetings, procès, projets de lois. Gunter Wallraff se définit comme un «pacifiste chrétien». Le deuxième terme est important pour comprendre le phénomène Wallraff: dans cette descente aux enfers («Tous en bas» est le titre original) et cette assimilation presque folle à un immigré, il y a une démarche belle et douloureuse de compassion et d'expiation. Nous sommes décidément loin de l'antiracisme français, à l'allure festive et joyeuse.

Emmanuel MOUSSET

* Mais il n'épargne pas non plus des prêtres catholiques qui refusent le baptême à Ali ou des ouvriers allemands qui trouvent du bon à Hitler...

Colloque Les monarchies

Que savons nous de la monarchie, en occident et ailleurs ? Des chercheurs sont en train de combler nos lacunes. Réuni à l'initiative du Centre d'analyse comparative des systèmes politiques, un colloque s'est tenu à l'Université de Paris I en décembre 1981. Le recueil des communications qui y ont été présentées est passionnant de bout en bout, tant par les analyses qu'il donne de la monarchie française que par les perspectives qu'il ouvre sur les conceptions de la monarchie dans des sociétés très différentes de la nôtre.

La monarchie française, qui nous touche évidemment de plus près, a donné lieu à d'excellentes contributions. Notamment celles d'Emmanuel Le Roy Ladurie (Le système Louis XIV; le Roi, la cour), de Pierre Manent (les théoriciens de la monarchie en France, Bodin et Montesquieu) de Blandine Barret-Kriegel (la politique juridique de la monarchie française et les principes de son droit public). Il faut encore citer deux études sur le système financier de la monarchie, une sur le principe électif et la succession monarchique en Europe (16ème-18ème siècles) et enfin, comme actualisation du principe, la très intéressante communication de Jean-Marie Benoist: La Constitution de la Vème République, du mythe maurrassien à la genèse rousseauiste; esquisse de comparaison avec la Constitution anglaise.

Nous publierons à la rentrée une analyse plus complète de cet ouvrage qu'il convenait de signaler dès maintenant à l'attention de nos lecteurs.

Y.L.

«Les monarchies», sous la direction d'E. Le Roy-Ladurie, ed. PUF, prix franco: 200 F.

L'indentité de la France

Gérard Leclerc



Que Fernand Braudel, au soir de sa vie, soit revenu à l'étude de la France, conformément à l'histoire qu'il concevait et qu'il avait illustrée dans ses précédents ouvrages, n'est indifférent ni au développement de la «nouvelle histoire», ni à la situation de la France d'aujourd'hui. L'héritier de Marc Bloch et de Lucien Febvre devait bien arriver un jour à porter tout l'effort de sa mémoire, de son savoir à ce qui était le plus proche de lui: *J'arrive ainsi tard dans ce cercle tout proche de moi, si j'y arrive avec un plaisir évident: l'historien, en effet, n'est de plain-pied qu'avec l'histoire de son propre pays, il en comprend presque d'instinct les détours, les méandres, les originalités, les faiblesses. Jamais, si érudit soit-il, il ne possède de tels atouts quand il se loge chez autrui.* Pour autant, il tentera de se «purger de ses passions», pour se livrer à la seule passion de connaître. Et ainsi tenir la gageure, selon le projet de la science historique contemporaine, d'investir sur la France tout l'arsenal des sciences humaines. Belle ambition !

La France est d'abord un territoire

On sait malheureusement que Braudel n'a pu parvenir au terme de cette dernière œuvre majeure. Sur les quatre parties qu'il avait annoncées, il ne nous a laissé que les deux premières d'achevées. Notre déconvenue n'est atténuée que par le sentiment que d'autres poursuivront le travail et qu'au demeurant, depuis quelques années, la France est redevenue un inépuisable sujet d'interrogation, de recherche, tous ayant la conviction que ce sujet est vivant. Braudel peut reprendre l'affirmation de Julien Gracq à son compte: *«L'histoire est devenue pour l'essentiel une mise en demeure adressée par le Futur au Contemporain»*. Cela est d'autant plus vrai que nous sommes plus impliqués. Nous ne pouvons vraiment nous abstraire de cette mémoire qui nous a tissés nous-mêmes et qui ne cesse d'être appelée sur la scène de notre aujourd'hui pour répondre de demain.

La question de l'identité n'apparaît pas particulièrement facile dans ce champ de force, segmenté par toutes les disciplines possibles. Un point de vue d'unité est-il possible ? Si oui Braudel ne le conçoit pas comme une essence de la France. *«Je me propose seulement de mener une enquête raisonnable, étrangère à tout apriorisme en gagnant successivement plusieurs observatoires connus, pour essayer à partir d'eux de comprendre comment la longue histoire de la France s'organise en profondeur, s'abandonne à ses courants et aux courants du monde»*.

Le premier volume paru s'ordonne autour d'Espace et Histoire. Evidemment la France est d'abord un territoire. Du point de vue de la géographie, nous vient un éclairage souvent nouveau, une vision de la terre, comme notre peau *«condamnée à conserver la trace des blessures anciennes»*. Fierro-Domenech, dans un livre très proche de l'esprit de Braudel, montre comment la géographie historique devient une géographie humaine rétrospective. Entre l'homme et la nature, il y a échange incessant. Si l'initiative appartient au premier, la seconde commande le possible.

Notre nation ne correspond pas à une unité purement naturelle, dont les obstacles géographiques auraient commandé la constitution progressive jusqu'à atteindre ses limites appropriées. Au demeurant la France est plurielle à un point inimaginable. Braudel n'a nul mal à nous en persuader, grâce à une promenade à travers nos provinces. Celles-ci aussi ne sont pas unes et indivisibles, composées de pays aux personnalités marquées les unes par rapport aux autres. Plusieurs causes expliquent cette diversité: micro-climats, micro-milieus, structures familiales, distances. Les contrastes pouvant produire

la violence et faire comprendre le mot d'un vieux gentilhomme à la veille de la Révolution: *«Nous sommes un pays à tragédies»*.

Mais cette diversité s'ordonne, non pas seulement par l'action des rois de France. La tendance à l'unité est à la fois *«spontanée et volonté réfléchie»*. Les rois furent les plus prestigieux ouvriers du rassemblement, ils n'en furent pas les seuls. L'historien attaché aux données de l'espace, lit l'ensemble des réseaux de solidarités qui vont des villages aux bourgs, puis des cantons aux pays à travers la petite ville, du pays à la région elle-même souvent centrée sur une ville assez dynamique pour ordonner une province. Enfin: *«l'architecture se complète avec la construction, plus ou moins parfaite, elle aussi, plus au moins tardive, d'un marché national d'une nation»*. Et ce sera encore une ville, la ville des villes, qui entraînera la dynamique de l'unité.

Comprendre le destin que l'histoire nous a réservé

Tout cela se montre à travers un recours constant aux exemples. Nous parcourons le terroir, la forêt. Grâce à l'étude précise de Gondrecourt, ce chef-lieu de canton de la Meuse, nous saisissons l'organisation de l'espace élémentaire, avec ses hiérarchies, la prédominance des activités artisanales et la place importante du tertiaire. De même l'exemple de Besançon vous fait comprendre comment une ville devient un pôle de développement et d'attraction pour toute une région, comment elle est éventuellement freinée dans sa croissance, contrainte à la modestie. En ce sens, Lyon constitue une énigme particulière: *«Si je ne me trompe, il lui faudrait pour vivre à plein, un destin supérieur que la France n'est pas capable de lui offrir et que le sillon rhodanien, où s'accumulent les populations, les échanges, les moyens de produire, ne semble pas sur le point de lui abandonner»*. Je laisse deviner quel parallèle passionnant s'impose entre l'ancienne capitale des Gaules et Paris sa rivale victorieuse.

Le troisième et dernier chapitre du livre pose la question que nous avons évoquée plus haut: la géographie a-t-elle inventé la France ? La réponse est forcément nuancée. *«Rêver d'un autre destin pour la France, c'est essayer de comprendre celui que l'histoire lui a réservé»*. Si Rouen avait supplanté Paris, nous aurions eu peut-être un destin maritime. Il est certain aussi que la prééminence de la France d'oil sur la France d'oc a eu des conséquences d'une certaine façon catastrophiques. Mais c'était quasiment inévitable: *«Toute unité nationale est superstructure, soit un filet jeté sur des régions dissemblables»*.

Autre contrainte de l'unité: les frontières qui sont naturelles, si l'on parle de l'océan et des mers, ainsi que des Pyrénées et des Alpes. Pour le reste, c'est à dire l'Est, il vaut mieux parler d'une évolution historique étalée sur deux millénaires. C'est pour Braudel l'occasion de mieux faire connaissance avec Toulon et Metz. Il nous renvoie aussi à l'ouvrage important de son disciple Alain Guillemin *La pierre et le vent* (Arthaud 1985), qui indique une autre manière de comprendre notre passé et explique la prééminence de la stratégie terrienne sur la maritime. Mais nous sommes à la conclusion. Toutes les forces mêlées concourent à l'unification de notre pays, que Braudel qualifie d'énorme et lente. Il n'en est qu'au début de sa recherche. Nous aurons le plaisir encore de poursuivre sa quête avec *Les hommes et les choses* où il met à contribution la démographie et l'économie politique.

Gérard LECLERC

Fernand Braudel, *«L'identité de la France»*, Espace et Histoire (Arthaud-Flammarion), 368 pages, 107 F franco.

On pourra également consulter Alfred Fierro-Domenech, *«Le pré carré, géographie historique de la France»*, Robert Laffont.

Initiation

Retour
à Bénarès

Après «La tentation des Indes», en 1981, Olivier Germain-Thomas nous livre aujourd'hui un «Retour à Bénarès». Ce n'est pas l'Inde des Maharadjas qu'il nous décrit. Pourtant il nous offre un joyau ciselé avec patience, amour et talent.

«C e pourrait être n'importe où en Inde. Il suffirait de choisir un croisement... une route pour continuer la marche...» A partir de ce drôle de point de départ, l'auteur accompagné de Pradip le petit estropié, nous entraîne à la recherche d'une jeune fille sur toutes les routes et toutes les voies ferrées de l'Inde. Ce n'est certes pas d'un itinéraire touristique qu'il s'agit, mais bien davantage d'un voyage initiatique avec, pour but, cette femme-symbole, Priyanka.

Pourtant, s'agirait-il d'une fuite ? La tentation est forte de le penser avec ce vieux Portugais de Goa qui déclare : «non seulement l'Occident a tué Dieu... mais maintenant il s'évertue à tuer ce qui reste de l'homme»; et encore : «Les lumières ! La petite lumière vaniteuse qui veut tuer le Soleil». Plus loin le conteur ne se cache même plus derrière un de ses personnages. Quand il évoque Chartres : «La cathédrale de mon pays n'est que le souvenir d'une culture». On pressent une amertume, un désarroi.

Mais non. Il ne peut s'agir simplement d'un rejet. «Je comprends de moins en moins depuis près de vingt ans que je reviens sur cette terre interroger les temples, les paysages ou les personnes. L'Inde est devenue une femme qui s'évapore dès qu'on veut l'embrasser». Comment expliquer une telle constance, sinon par une quête exigeante ? Si le livre est construit à l'image de l'Inde, sans ordre apparent, il



nous conduit pourtant irrésistiblement vers un terme qui l'éclaire soudain et lui donne brutalement un sens. A condition toutefois d'accepter, avec Germain-Thomas, d'être surpris, dérangé, dérouté à travers un pays qui ne se laisse pénétrer qu'en apparence mais sait aussi donner, insaisissable et généreux. «J'aime l'Inde... j'aime l'Inde... j'aime l'Inde...» Décidément notre voyageur a cessé de fuir; et si ce n'était celles qu'il attendait, l'Inde a bien dû lui donner des réponses pour qu'il lui fasse cette déclaration.

Et quel plaisir pour les lecteurs. Des mots qui «n'apparaissent que dans l'incertain des crépuscules» et «tremblent un instant, puis s'effacent», Olivier Germain-Thomas sait jouer admirablement. Prenez le chemin de Bénarès vous y rencontrerez un écrivain.

Alain SOLARI

O. Germain-Thomas - «Retour à Bénarès» - Albin-Michel 1986 (140 pages, 64 F franco).

Tranche de vie

Les états d'âme
de la gauche

Il est possible de voir en ce moment, deux films (l'un de 1936, l'autre de 1986) révélateurs de la manière dont la gauche raconte sa propre histoire. A méditer.

C e printemps 86 est pour la gauche, celui des commémorations : le cinquantenaire de l'avènement du Front populaire et le cinquième anniversaire de la victoire de François Mitterrand. Pour célébrer le premier événement, ressort sur quelques écrans parisiens, «La vie est à nous», film réalisé en 1936 à la veille de la victoire de Léon Blum et dans lequel Jean Renoir mettait en scène le monde ouvrier, paysan et étudiant en lutte contre les forces du capital. Le tout entrecoupé de discours de Marcel Cachin, Jacques Duclos et Maurice Thorez et d'images d'archives relatant les manifestations de février 34. Film de propagande du Parti communiste, son but était de convaincre l'électeur de voter le plus à gauche possible. De ce fait, par sa volonté de démonstration il peut apparaître, à un spectateur des années 80, d'une grande naïveté. Cela dit, il demeure un document révélateur de l'état d'esprit de toute une époque.

Pourrons-nous, dans cinquante ans, en dire autant d'«Etats d'âme» ? Il est permis d'en douter. D'abord parce que depuis 1936 la télévision a marqué de son empreinte l'image cinématographique et qu'à aucun moment le film de Jacques Fansten ne parvient à

égaler la qualité de celui de Renoir. Ensuite parce que son propos est de montrer a-posteriori que la défaite de la gauche était inéluctable. Si l'on pouvait regretter dans «La vie est à nous», la naïveté de son argumentation, on peut déplorer dans «Etats d'âme» le manque de sérieux de son analyse. Alors que toutes les luttes politiques qui ont marqué le début du septennat sont évoquées - des nationalisations à la libération des ondes - seule la querelle scolaire est passée sous silence. Gageure de taille. On chercherait donc en vain dans ce film un tableau de la France contemporaine. Pourtant l'idée de départ était séduisante. Cinq copains qui furent dans les années 70, de toutes les luttes lycéennes vont enfin voir leurs rêves se réaliser avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Hélas ! La réalité aura très vite raison de leurs idéaux.

Malheureusement, Fansten passe à côté de son sujet et le film oscille entre «Trois hommes et un couffin» (dans le meilleur des cas grâce au personnage de Marie et de son enfant né la nuit du 10 mai 1981) et «Vincent, François, Paul et les autres» (dans le pire des cas, à cause de son côté superficiel).

Nicolas PALUMBO

Yves La Marck

Prix franco : 95 F

**MONARCHIE ET
POLITIQUE ÉTRANGÈRE**



Des jeunes revues littéraires, dignes de ce nom, alliant qualité, quantité et livraison régulière, ne sont pas légion. Aussi saluons La Nouvelle Revue de Paris (la NRP) qui vient de donner, après un an et demi d'existence, son sixième numéro, dont la tête d'affiche est Jacques Perret.

Cette revue trimestrielle, dirigée par Michel Bulteau, est une solide bâtisse qui abrite trois étages. Au premier, un écrivain de renommée (Dumézil, Fraigneau, Junger, Perret...) prend la parole au cours d'un long entretien. Au second cohabitent des textes d'auteurs les plus divers, connus ou inconnus, vivants ou morts: Herman Hesse, P.J. Toulet, J. Dutourd, J. Mistler... Enfin, au troisième sont établies «les minutes de lettres» ou comptes rendus.

Soulignons tout particulièrement le numéro consacré à Ernst Junger où Michel Déon, Jean-Louis Foncine, Grégoire Dubreuil, entre autres, méditent sur l'opus jungérien; nos amis Pierre Boutang et Philippe Barthelet y mêlent aussi leurs voix. On les retrouve d'ailleurs dans le dernier numéro, respectivement sur La philosophie de l'antisémitisme de Michel Herszlikowicz et sur Gustave Thibon.

La NRP compte également parmi ses collaborateurs Ghislain Sartoris qui vient de publier Le Lavoir, un récit de «contemplation du Verbe sous ses espèces littéraires et françaises». Sur les traces de Pourrat, Paulhan, Pound, Ponge et Boutang voici un texte où les fleuves sont de «résurrection» et où l'écriture est vécue comme une planche pour le Salut.

Hervé-O. COLOMBET

«La Nouvelle Revue de Paris», éditions du Rocher, 28, rue Comte Felix-Gastaldi, Monaco, 4 numéros: 250 F.
Ghislain Sartoris - «Le lavoir» - E. Le temps qu'il fait, prix franco: 82 F.

ANGERS

Le 19 juin à 20h30, soirée animée par Nicolas Lucas et Xavier Perrodeau sur le thème: «Bilan et perspective après une élection» - Renseignements en téléphonant au 41.48.95.03.

NUMERO SPECIAL VACANCES

Comme chaque année «Royaliste» va interrompre sa parution bimensuelle jusqu'au début de septembre. Le prochain numéro sera un numéro spécial vacances.

Ce numéro de 16 pages qui paraîtra le 2 juillet et restera dans les kiosques jusqu'au début de septembre aura, comme chaque année, un tirage considérable. En effet, grâce à ce numéro spécial nous touchons chaque année un public nouveau qui, changement d'habitudes lié aux vacances et plus grande liberté d'esprit, accepte de s'informer sur le royalisme. Découvert dans un kiosque sur un lieu de villégiature, ou donné par un ami nouveau, le «Royaliste spécial vacances» a confirmé son rôle irremplaçable pour trouver de nouveaux sympathisants ces dernières années. Pour qu'il en soit encore ainsi cette année, nous avons besoin de votre aide. Commandez-nous plusieurs exemplaires de ce numéro spécialement conçu pour votre propagande. Tarif: 1 ex.: 12 F - 5 ex.: 40 F - 10 ex.: 70 F - 20 ex.: 100 F - 50 ex.: 150 F (règlement à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris).

**adhérez
à la n.a.r.!**

Session

Rendez-vous breton

C'est au cœur de la Bretagne, dans notre maison de «La rue des Aubiers», près de Ploermel, que se tiendra une session de formation les 6 et 7 septembre prochains.

Cette session de deux jours est ouverte, à la fois à ceux qui découvrent notre mouvement depuis peu et qui souhaitent en avoir une meilleure connaissance, et à ceux militants ou sympathisants plus confirmés qui voudraient approfondir les raisons de leur engagement.

figureront pas au programme prévu, puissent être posées et traitées.

Sur le plan pratique: le prix total de la session pour les deux jours (repas et hébergement en dortoir) est de 180 F (120 F pour les étudiants ou chômeurs). Un minibus est prévu au départ de Paris.

Attention: seules les personnes inscrites avant le 25 juillet pourront participer à cette session. Les bulletins d'inscription et tous renseignements complémentaires seront envoyés sur simple demande.

Placée sous la direction effective de Bertrand Renouvin, cette session laissera une large place au débat et à la discussion de telle manière que toutes les questions, mêmes celles qui ne



la rue des aubiers

■ L'un des bâtiments de notre Centre de formation en Bretagne (comportant le bar et une des salles de conférence).

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom:

Adresse:

désire recevoir sans engagement de ma part:

- Un abonnement d'essai de trois mois à "ROYALISTE"
- Un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris
- Le dernier livre de Bertrand Renouvin "La république au roi dormant"
- Une brochure "Connaissez-vous les royalistes d'aujourd'hui?"
- Une documentation complète sur la NAR et ses publications

le tout d'une valeur de 180 F pour 90 F seulement

Règlement à l'ordre de "Royaliste", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris, CCP 18 104 06 N Paris

L'inconséquence chiraquienne



Après deux mois d'activités, il devrait être possible de donner une appréciation d'ensemble sur la politique du gouvernement Chirac. Tel n'est pas le cas. Et l'immense confusion qui règne dans les propos et les projets provoque un étonnement qui n'est pas joué. Certes, la «plateforme» de l'ancienne opposition, trop vague ou trop idéologique, ne pouvait manquer de susciter des déceptions. Mais je les imaginais plus tardives. Certes la situation personnelle de Jacques Chirac est délicate. Mais le Premier ministre est un vieux routier, qui bénéficie d'une longue expérience des affaires et sort d'une cure revigorante d'opposition. J'ajoute qu'il aime incontestablement son pays et cherche à le servir. Pourtant, que d'improvisations, de paris hasardeux et d'incohérences !

SYMETRIE ?

Faut-il s'en étonner ? Après tout, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, les socialistes ont commis nombre d'erreurs techniques, de fautes politiques et psychologiques aggravées d'imprudences verbales, dont nous avons, mois après mois, dressé le catalogue. Il serait tentant de prendre son parti des bévues successives de la droite et de la gauche en posant comme loi de notre vie politique que tout changement d'équipe provoque des dégâts identiques au cours de la première année. Viendrait ensuite le temps de la sagesse...

Malgré des ressemblances formelles, la situation n'est cependant pas symétrique. Qu'on l'aie contesté ou non, force est de reconnaître que les socialistes avaient un projet politique. Malgré les retards, les défauts d'exécution et les inflexions ultérieures, il était apparu dès la première année du gouvernement Mauroy. Existait-il : une politique de l'industrie et de la recherche, exprimée par Jean-Pierre Chevènement - une politique sociale rapidement mise en œuvre - une politique régionale qui s'est traduite dans la loi de

décentralisation - une politique de la Justice, incarnée par Robert Badinter - et une politique culturelle, que nous commençons déjà à regretter. Très vite aussi, on s'aperçut que François Mitterrand avait une politique étrangère, ferme et fidèle à la tradition du pays. Je ne peux reprendre ici nos critiques, nos réserves, nos impatiences et nos refus - notamment dans le domaine de l'enseignement. Mais les adversaires les plus résolus de la gauche ne peuvent contester que celle-ci avait une vision d'ensemble. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils la contestaient si violemment.

ABSENCE

La différence entre 1981 et 1986, c'est qu'on cherche vainement aujourd'hui un projet cohérent. Le libéralisme n'est qu'un mot, qui recouvre toutes sortes de décisions contraires à ses principes, de mesures hâtives, de démagogie insolente. Il n'y a pas de politique économique et sociale. Nous avons eu, pour tout potage, une dévaluation inutile, surtout destinée à séduire les patrons et les agriculteurs, et une série de cadeaux aux mêmes clientèles. Il n'y a pas, notamment, de politique de l'emploi, mais des mesures dangereuses (quant au droit de licenciement) assorties d'incantations et de propos contradictoires. Ainsi, J. Chirac exhorte les patrons à investir, puis critique ceux qui tiennent de tels discours, se contredisant et désavouant son ministre des Affaires sociales tout en l'assurant, le même jour, de son amitié. C'est à n'y plus rien comprendre.

Il n'y a pas, non plus de politique financière, mais des promesses désordonnées, incompatibles avec la rigueur budgétaire proclamée. Et le Premier ministre donne lui-même l'exemple de l'irresponsabilité, lorsqu'il annonce une réduction de 8% sur toutes les tranches de l'impôt sur le revenu. Quant à la politique du logement qui semble se dessiner, elle est contraire aux principes du libéralisme, puisque l'Etat intervient

massivement, et aux objectifs de lutte contre l'inflation. Somme toute, la seule impression qui se dégage en matière économique est que nous avons affaire à une politique de rentiers, valorisant les placements en or et dans la pierre au détriment des investissements productifs.

Le gouvernement se rattrape-t-il dans d'autres domaines ? Hélas ! La politique judiciaire traduit la pire idéologie sécuritaire. Elle grossira le nombre des prisonniers dans des établissements déjà surchargés, transformera la France en terre hostile aux étrangers et risque, comme le montrent Me Jouffa et Harlem Désir (1), de destabiliser la population immigrée. Hélas ! La politique culturelle de M. Léotard, tombé par hasard rue de Valois, se réduit à des coupes sombres dans le budget et à une privatisation sans cause de TF1. Hélas ! En politique extérieure, qui n'est pas son affaire, J. Chirac s'obstine à faire des « coups » médiocres (les déplacements d'ambassadeurs) ou gênants (l'approbation de la stratégie militaire américaine) pour notre diplomatie.

Point de joie mauvaise dans ce rapide constat. Je dis et répète depuis des années que les diverses familles dites de droite (la gaulliste, la libérale, la démocrate-chrétienne) pourraient utilement contribuer à la vie du pays si elles daignaient s'inspirer de leurs véritables traditions. Aujourd'hui, je crains que l'inconséquence chiraquienne ne fasse entrer la vie politique dans une zone dangereuse. Aux déceptions nées de l'échec du «projet libéral», ne répondrait que l'opposition négative d'une gauche pas assez stimulée pour imaginer un nouveau projet. De la sensation de vide, pourrait naître le désir d'un ordre pur et dur qui viendrait, d'un coup apaiser à sa manière l'inquiétude moderne. A la fin de sa vie, Georges Pompidou dénonçait ce danger, qui semblait alors illusoire. Il s'est aujourd'hui terriblement rapproché.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. nos pages centrales, ainsi que l'entretien entre Mgr le comte de Paris et Harlem Désir dans «Globe», sur lequel nous reviendrons.